

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 14 et 15 DECEMBRE 2015**Point 3.1.4 de l'ordre du jour****Ecole de Dardens****Réalisation d'un bâtiment scolaire comprenant 11 salles de classe et locaux annexes****1. Introduction**

A la suite de l'agrandissement des écoles primaires de Bulle et La Tour-de-Trême, le Conseil communal a décidé dès février 2014 de mettre en place une Commission des constructions scolaires, afin de pouvoir planifier et maîtriser les prochaines réalisations des bâtiments scolaires dans le temps imparti. Cette Commission est composée de membres de l'exécutif, de l'administration scolaire et du département urbanisme. Lors des différentes séances, l'évolution des effectifs des élèves est suivie avec attention et les projections pour les années à venir sont régulièrement mises à jour.

Les deux grands sites scolaires primaires planifiés du Terraillet et de la Pâla nécessitent encore les études des plans d'aménagement de détail (PAD) et certaines réflexions pendantes. La planification financière prévoit la mise en service de ces sites pour les années 2020 à 2022 au plus tôt.

Au vu des projections de croissance des effectifs à court terme décrite ci-après, le Conseil communal a dû se déterminer sur une solution transitoire complémentaire à l'école de la Léchère pour réaliser les classes et locaux annexes manquants. Ce nouvel établissement scolaire planifié dans le cadre du mandat d'études parallèles de la Léchère fait ainsi office d'infrastructure pont indispensable pour la rentrée 2017 et jusqu'à la réalisation de la prochaine école d'importance sur l'un des deux sites scolaires précités à l'est et l'ouest de la ville.

2. Contexte démographique et localisation**2.1 Contexte démographique**

L'étude démographique Wanders réalisée en 2006 a été mise à jour en février 2012. Le résultat des projections de croissance d'élèves est le suivant :

- le scénario moyen imaginé pour 2014 prévoyait 1980 élèves sur l'ensemble des sites scolaires. Le nombre effectifs d'enfants pour la rentrée scolaire 2014/2015 a été de 1973 élèves.
- La projection pour 2017 est de 2455 élèves toujours en tenant compte du scénario moyen (entre 2340 et 2529 élèves estimés).

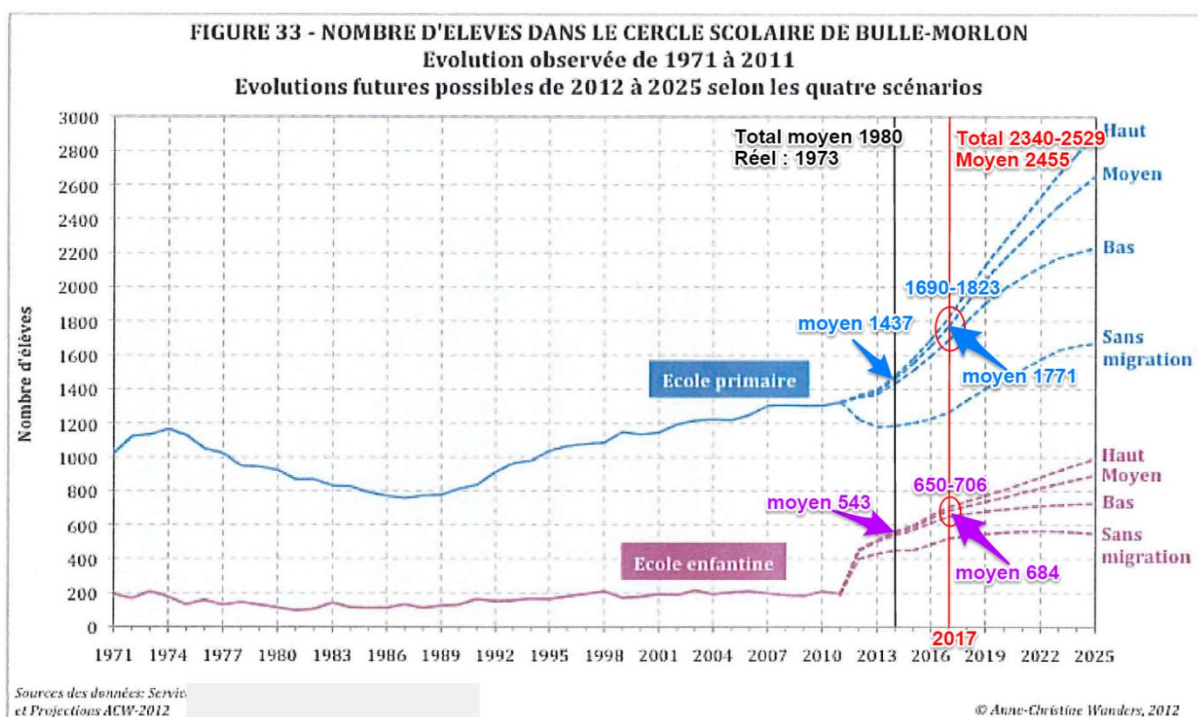


Figure 1 Extrait Etude Wanders

Nous pouvons relever sur ce tableau que la courbe des effectifs réels actuels suit la courbe dite « scénario moyen ».

Tableau des effectifs et nombre de salles de classe.

Note : pour éviter toute confusion, les besoins exprimés répertorient les classes enfantines et primaires uniquement. Les salles spéciales (ACT-ACM, salles de dégagement) sont intégrées proportionnellement lors de la rédaction du cahier des charges.

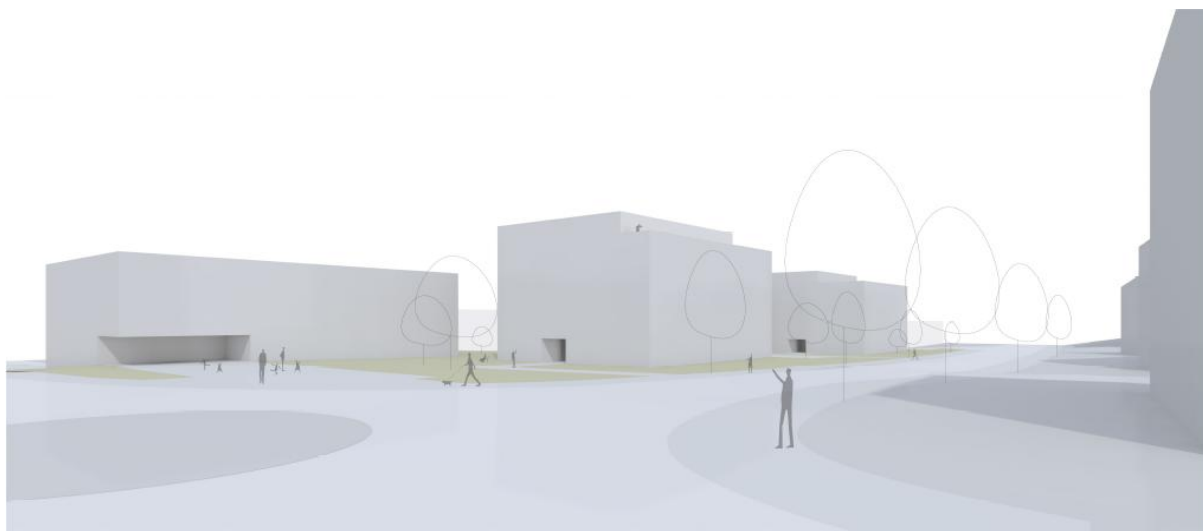
	Total élèves	Salles			
		Existantes	Besoins	Occupées	Disponibles
2014/15	1973	115	104	104	11
2015/16	2142	115	108	108	7
2016/17	2295	115	115	115	0
2017/18	2455	115	123	115	- 8

Sur le tableau présenté ci-dessus et en suivant un scénario moyen d'évolution, le nombre de salles de classe manquantes pour la rentrée 2017 est de 8 unités.

2.2 Localisation

Les réflexions pour créer au plus vite un nombre déterminé de salles de classe ont été initiées par le Conseil communal. Quelques variantes ont été étudiées (Arsenal, Tooltech, Catena, etc.) et rapidement abandonnées en raison des difficultés de réalisation, de contexte et de délai des procédures légales.

Le lancement en date du 12 décembre 2013 du MEP (Mandat d'études parallèles) de la Léchère par des propriétaires privés, l'Etat de Fribourg et la Ville de Bulle a permis de porter une réflexion sur le secteur scolaire de la Léchère dans son ensemble. Cette opportunité a semblé d'entrée évidente, en raison de la proximité de l'école existante de la Léchère et de la disponibilité immédiate du terrain. Les discussions ont eu lieu entre l'Etat de Fribourg, qui est aussi demandeur de salles de classe pour l'Ecole professionnelle, les différents propriétaires privés et la Ville de Bulle. Le résultat de cette étude, finalisée le 31 mars 2014, a permis de dégager une solution adéquate et correspondant aux besoins de tous les acteurs. Le choix de ce lieu pour les écoles primaires permet de trouver une solution transitoire intéressante pour compléter le site de la Léchère.



Ecole de Dardens : bâtiment de gauche avec préau

3. Programme polyvalent du projet

3.1 Locaux

Actuellement, l'école de la Léchère compte 15 classes primaires (3H à 8H) et 6 classes enfantines (1H / 2H) pour un total de 21 classes. Le nombre d'élèves a largement dépassé les 400 enfants, s'approchant plutôt des 430.

Le bâtiment possède trois salles pouvant accueillir les classes enfantines. Les trois salles supplémentaires nécessaires selon les besoins ont donc dû être aménagées dans des salles « normales ». De plus, le bâtiment de La Léchère ne possède pas de bibliothèque ni de locaux spécifiques pour l'accueil extrascolaire (AES).

Le programme primaire a été complété avec les besoins futurs de l'école professionnelle artisanale et commerciale (EPAC). En effet, dans l'attente des décisions pour le développement des projets pour ce genre d'infrastructures, l'Association du centre professionnel cantonal (ACPC) a besoin de créer une structure d'appoint afin de compléter le nombre de salles de classe disponibles nécessaires et répondant aux augmentations d'effectifs.

La nouvelle école de Dardens permet à l'établissement de La Léchère :

- d'avoir des locaux conformes pour toutes les classes enfantines
- d'être équipé d'une bibliothèque scolaire rattachée au réseau
- de pouvoir compter sur une salle de rythmique afin de respecter le nombre d'unités hebdomadaires pour les classes enfantines
- d'avoir un accueil extrascolaire (AES) indépendant du scolaire (forte augmentation des inscriptions dès août 2015)
- d'avoir 8 salles de classe d'infrastructure pont louées à terme par l'ACPC.

Le programme du bâtiment projeté prévoit donc :

- 3 salles de classes enfantines
- 1 réfectoire pour l'accueil extrascolaire et extrafamilial
- 1 bibliothèque
- 1 salle de rythmique
- 2 salles d'activités
- 8 salles de classe
- sanitaires, rangements, circulation, etc.

En accord avec le Service des Bâtiments de l'Etat chargé de l'octroi des subventions, le projet issu du MEP basé sur la norme SIA 143 a pu être développé par l'architecte lauréat en coordination avec les services communaux (administration scolaire, départements urbanisme et technique), cela sans nouveau processus de concours d'architecture SIA 102. La mise au concours des prestations de mandataires et des travaux de réalisation sera ensuite opérée conformément à la loi sur les marchés publics.

3.2 Stationnement

La base de calcul du dimensionnement des besoins de stationnement est le règlement communal d'urbanisme (RCU), qui est basé sur la norme VSS SN 640 281 du 1^{er} décembre 2013.

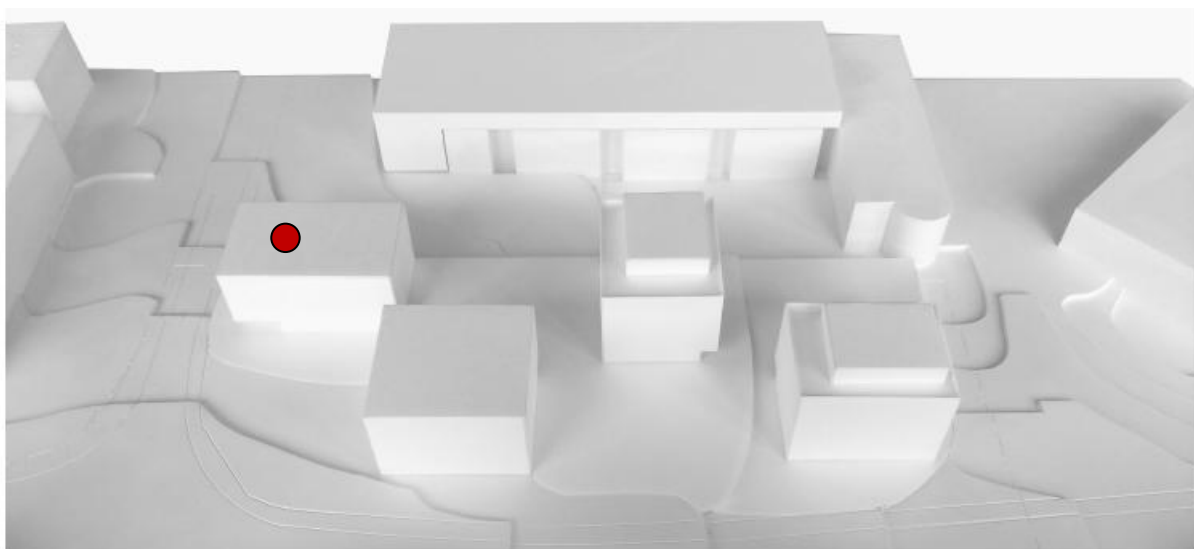
Les besoins en stationnement pour les équipements scolaires sont d'une case par salle de classe pour le personnel et 0,2 case pour les visiteurs.

Les besoins cumulés de l'école de la Léchère (27 salles, y compris salles AC et spéciales) et de l'école de Dardens (11 salles) sont de 38 places employés et 7,6 places visiteurs. Les besoins indicatifs en stationnement sont d'abord estimés (45,6) avant d'être réduits (70%) en fonction de l'offre en transports publics et de la part de la mobilité douce, comme le prévoit la norme précitée. Les besoins en stationnement s'élèvent donc pour l'ensemble de l'école de la Léchère et la future école de Dardens à 27 places pour le personnel et 6 pour les visiteurs, soit un total de 33 cases. Le parking de l'école de la Léchère possédant actuellement 32 places au total, le marquage d'une case supplémentaire suffit à rendre conformes les deux bâtiments concernés.

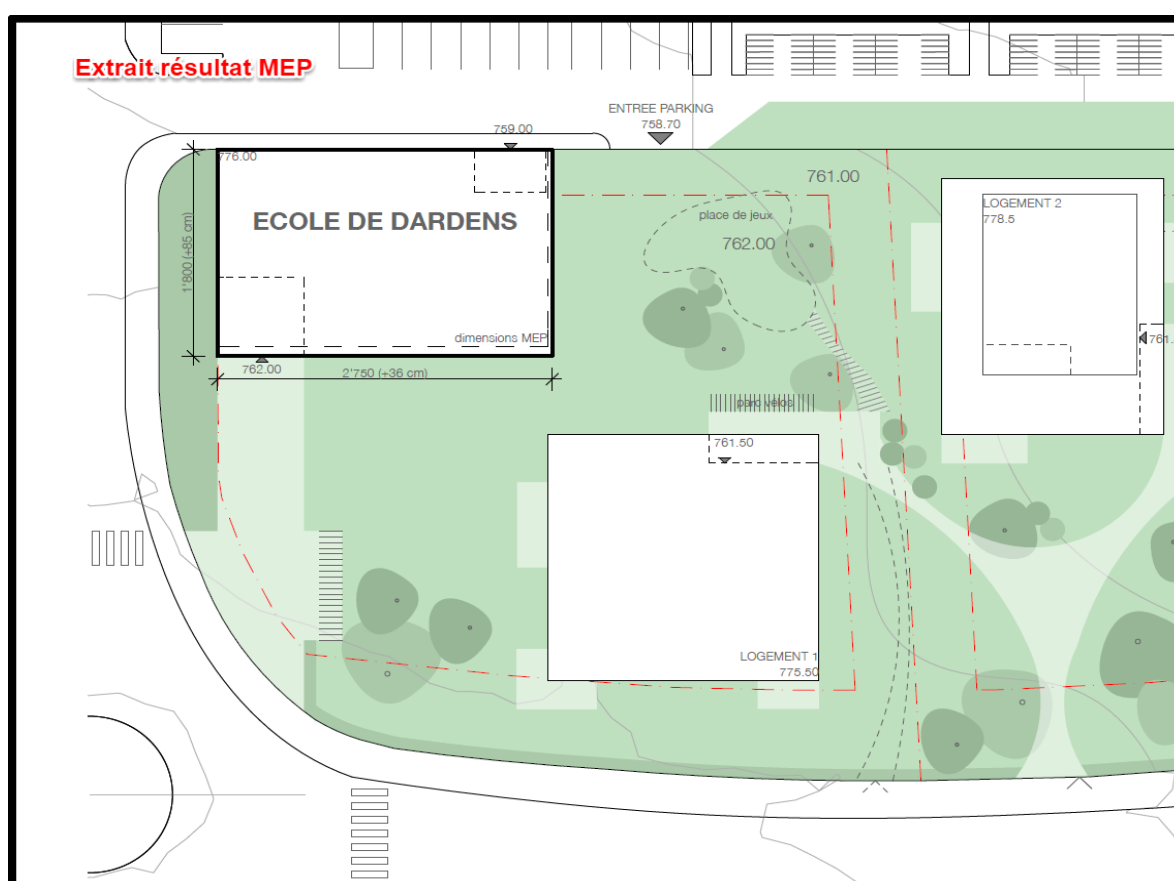
4. Plans



Plan de situation / Photo aérienne



Maquette d'implantation du projet MEP



Plan d'implantation

5. Suite du projet

La suite du projet nécessitera des compléments d'études pour affiner les plans et le programme des locaux. La mise en service de ce futur bâtiment étant planifiée pour la rentrée 2017, les travaux devront débuter au plus tard en mai 2016.

Une fois le site scolaire de la Pâla ou du Terraillet en fonction, ces 8 salles pourront être louées à l'EPAC qui en aura la nécessité à ce moment-là. Le concept du bâtiment a été étudié de façon à ce que les entrées et distributions verticales du bâtiment soient clairement distinctes entre les différents programmes d'affectations.

6. Investissement

Sur la base de l'avant-projet établi par le bureau lauréat du MEP, l'estimation sommaire des coûts (+/-15 %) *) est la suivante :

Travaux préparatoires	Fr.	80'000.00
Bâtiment & honoraires (2'410 m ² SP x Fr. 300.00/m ² SP)	Fr.	7'310'000.00
Aménagements extérieurs	Fr.	110'000.00
Frais secondaires	Fr.	240'000.00
Equipements et mobilier (11 salles x Fr. 60'000.00)	Fr.	660'000.00
Crédit demandé	Fr.	<u>8'400'000.00</u>

*) Basé sur l'étude d'avant-projet consolidé du MEP

*) Degré de précision de l'estimation des coûts selon norme SIA 102 art. 4.31

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 8'400'000.00 pour la réalisation de l'Ecole de Dardens, bâtiment scolaire comprenant 11 salles de classe et locaux annexes.

Financement : par emprunt de Fr. 8'400'000.00 auprès d'un établissement financier

Amortissement : 3 % par année, dès 2019

Intérêts : 2 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire général

J.-M. Morand

Le Syndic

Y. Menoud